

Yvorne



Le camping du Clos de la George a été victime d'inondations en 2007. Des travaux de sécurisation ont été effectués. P.MAEDER

Le camping du Clos de la George sauvé in extremis

Le lieu de villégiature était menacé de liquidation. Il a été transformé en société anonyme par trois privés

Nestor Delpino

«L'endroit est plein de charme, dispose de sa propre source d'eau et fête cette année ses 50 ans. Nous ne voulions pas que tout disparaisse ainsi.» Pierre-Alain Karlen, par ailleurs syndic de Noville, fait partie d'un petit groupe de privés qui se sont réunis pour sauver l'un des lieux incontournables de la commune d'Yvorne, victime d'importantes inondations en 2007: le camping du Clos de la George.

A la fin de l'année dernière, Willy Nüfer, propriétaire des lieux, âgé de 75 ans, fait face à d'importants problèmes financiers. A tel point que son camping - qui dispose d'une centaine de places pour les tentes et peut accueillir quelque 80 caravanes et

mobile homes - est au bord de la liquidation. Pis, le septuagénaire est menacé d'être expulsé de son domicile, situé dans le périmètre du terrain concerné. «Willy était dans une situation délicate, explique Pierre-Alain Karlen. Plusieurs fiduciaires l'ont mal conseillé ou n'ont pas fait leur travail. Le camping s'est retrouvé pendant plusieurs années sans aucune déclaration d'impôt!» Ce qui a obligé le Canton à effectuer des taxations d'office. «Les montants étaient faramineux! s'exclame l'élu. C'est principalement cela qui a fait couler le Clos de la George.»

Trouver 500 000 francs

Touché par la situation de Willy Nüfer, Pierre-Alain Karlen décide de reprendre la situation en main. Avec l'aide de son fils, Dylan, et d'un ami travaillant dans une fiduciaire, Patrice Badan, il s'attelle à débroussailler les comptes du camping. La petite équipe parvient finalement à éclaircir la situation et à produire un bilan comptable. Mais le trio fait vite face à un nouveau problème: pour remettre le camping à flot, il faut trouver 500 000 francs. Comment les ob-



«Nous avons lancé un nouveau site internet. Le camping va se moderniser!»

Pierre-Alain Karlen,
syndic de Noville

tenir? «Quand vous avez 75 ans, aucune banque ne vous prête d'argent, fait remarquer Pierre-Alain Karlen. Nous avons dû trouver un autre moyen pour contracter un prêt.»

Après une longue réflexion, une solution est trouvée: le lieu de villégiature est transformé en société anonyme. Il y a un mois, une petite cérémonie avec la clientèle du camping a permis d'officialiser ce nouveau statut. «Je ne connais

les nouveaux propriétaires que depuis quelques semaines, déclare Hulaj, qui travaille pour le camping depuis vingt-deux ans. Mais je pense que la situation va aller dans le bon sens à présent.»

Président de la S.A., Pierre-Alain Karlen ne souhaite pas que Willy Nüfer - qui ne fait pas partie de la société anonyme - ait l'impression d'être dépossédé de son bien. L'ancien propriétaire reste gérant du camping et peut continuer à vivre dans sa maison. «Nous ne voulons pas être des reprenneurs de camping, déclare Pierre-Alain Karlen. Ce dont nous nous occupons, c'est de la comptabilité. De plus, nous effectuons cette activité en tant que bénévoles.»

La petite équipe tient aussi à redonner un souffle nouveau au Clos de la George et à redorer son image, tant auprès des autorités que de la clientèle. Des travaux d'élagage d'arbres ont notamment été entrepris l'hiver dernier. «Nous avons lancé un nouveau site internet, se réjouit Pierre-Alain Karlen. Nous allons aussi créer des autocollants et des prospectus. Bref, le camping va se moderniser!»